

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Séverine De Laveleye, Présidente;

Charles Spapens, Mariam El Hamidine, Ahmed Ouartassi, Alain Mugabo Mukunzi, Françoise Père,

Maud De Ridder, Saïd Tahri, Fatima El Omari, Esmeralda Van den Bosch, Échevin(e)s;

Marc-Jean Ghyssels, Marc Loewenstein, Nadia El Yousfi, Laurent Hacken, Magali Plovie, Alitia Angeli, Evelyne Huytebroeck, Denis Stokkink, Dominique Goldberg, Cédric Pierre, Isabelle Lukebamoko-Maduda, Anne Rakovsky, Fatima Abbach, Caroline Dupont, Christophe Borcy, Valérie Michaux, Mustapha Al Masude, Samir Ahrouch, Xavier Jans, Michael Van Vlasselaer, Christiane Defays, Kris

Vanslambrouck, Conseillers communaux; Betty Moens, Secrétaire communale.

Excusés

Stéphane Roberti, Bourgmestre;

Stéphanie Koplowicz, Simon De Beer, Nabil Boukili, Alexander Billiet, Conseillers communaux.

Séance du 16.02.21

#Objet : Motion relative au renforcement de l'offre de transport en commun et à la prolongation du Métro (à la demande de Mesdames et Messieurs Pierre-De Permentier, Loewenstein, Hacken, Plovie et El Yousfi conseillers communaux)#

Séance publique

AFFAIRES GÉNÉRALES

Secrétariat

Vu le Plan de transport de la SNCB 2020-2023;

Vu le Plan Good Move adopté par le Gouvernement régional le 5 mars 2020 ;

Vu le Plan directeur Bus approuvé par le Gouvernement régional le 22 mars 2018 ;

Vu les enjeux de mobilité qui dépassent largement le cadre des 19 communes ;

Vu l'intérêt de concrétiser la Communauté métropolitaine prévue dans par la 6 e réforme de l'Etat ;

Considérant que notre commune est desservie par 5 lignes de tram et 3 lignes de bus et traversée par 2 lignes de chemin de fer :

Considérant que la fréquence de certaines lignes de bus et de trams a été revue à la hausse ces dernières années ;

Considérant qu'une amélioration de la desserte de Forest en transports en commun demeure toutefois nécessaire ; Considérant que la prolongation du tram 7 vers la Place de Rochefort afin de relier en tram le bas et le haut de notre commune mérite d'être soutenue ;

Considérant que la création de nouveaux sites propres bus et trams est rendue malaisée par le tissu historique de Forest et l'étroitesse de nos voiries ;

Considérant que le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) lors de sa dernière modification prévoit la prolongation du métro nord jusqu'à la station SNCB Bordet située à Evere près du Boulevard Léopold III et au sud jusqu'à la station Albert où une rupture de charge pénalisante est à prévoir pour les usagers à l'avenir ;

Considérant que le plan Iris 2 élaboré en 2010, envisageait déjà la prolongation du métro vers le Sud, via la chaussée d'Alsemberg, vers Calevoet;

Considérant qu'en tout état de cause, une prolongation du métro jusqu'au square des Héros pourrait déjà engendrer une fréquentation de 2.500 voyageurs par heure, soit le double de ce qui est attendu au-delà de l'arrêt Collignon à Schaerbeek, dans le cadre de l'extension vers le Nord ;

Considérant que la technique du tunnelier permet aujourd'hui de créer de nouvelles lignes de métro par des

fouilles souterraines sans nécessiter comme dans les années septante d'éventrer toutes les voiries ;Considérant que plusieurs tracés sont envisageables pour une extension du métro vers Uccle dont la liaison vers le Square des Héros, via Tournoi et Roosendael ;

Considérant que cette proposition permettrait d'encourager l'intermodalité et permettrait de lutter contre le trafic de transit;

Considérant que cette extension mériterait d'être étudiée finement et rapidement quant à sa faisabilité technique (conséquences, études de sol etc...) et nécessiterait une analyse coûts et bénéfices ;

Le conseil communal demande :

- à la SNCB, la STIB, TEC et De Lijn de poursuivre le renforcement de l'offre de transport en commun à Forest, par le biais de meilleures fréquences notamment en soirée et le week-end et de nouvelles lignes, avec une attention toute particulière pour les quartiers encore mal desservis, d'accélérer la mise en service de véhicules de transport public davantage respectueux de l'environnement, d'étendre l'offre Noctis;
- en particulier, à la Région et à la STIB, d'étudier une prolongation du métro Sud, dont la liaison vers le square des Héros, en veillant à une desserte suffisante de quartiers forestois ;
- que la Région et la STIB associent étroitement notre commune aux diverses réflexions qui précédent, notamment en ce qui concerne l'ensemble des tracés et itinéraires sur son territoire, et veille à consulter la population sur ceux-ci ;
- en particulier, au Fédéral et à la SNCB, la concrétisation, sans nouveau retard, du projet RER et l'amélioration des fréquences notamment le soir et le week-end sur les lignes 96 et 124 ;
- en particulier, au Fédéral et à INFRABEL, l'aménagement des talus des chemins de fer afin d'y intégrer des pistes cyclables et sécurisées et notamment le projet Forestois de Parc des 2 Rives ;
- en particulier, au Fédéral et à la SNCB, que les gares forestoises soient aménagées en pôles multimodaux, avec en particulier des emplacements de stationnement pour vélo sécurisés ;

Décide de transmettre la présente motion au Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, au Premier Ministre, au Ministre fédéral de la Mobilité, à la Ministre Régionale de la Mobilité, au Président du Parlement bruxellois, à la Présidente de la SNCB, et à l'Administrateur-directeur général de la STIB.

32 votants: 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par le Collège : La Secrétaire, (s) Betty Moens

La Présidente, (s) Séverine De Laveleye

POUR EXTRAIT CONFORME

Forest

Par le Collège : La Secrétaire,

Betty Moens

Pour le Bourgmestre, L'Echevin-délégué,

Mariam El Hamidine

